

Władysław Czapliński

LES TERRITOIRES DE L'OUEST
DANS LA POLITIQUE DE LA POLOGNE DE 1572 A 1764

En 1569, la Pologne, par la signature solennelle de l'Acte de l'Union avec la Lituanie à Lublin, avait, pour ainsi dire, confirmé et déterminé la direction de son expansion politique. Or, cette expansion avait, comme on le sait, pris la direction orientale déjà au XIV^e siècle. Cependant, au milieu du XVI^e siècle, la Pologne venait simultanément de prendre conscience d'un fait entièrement nouveau, celui de la naissance, à sa frontière orientale, d'une puissance nouvelle: la Moscovie s'était transformée en Empire Russe. Le roi Sigismond-Auguste (Zygmunt August) s'en était parfaitement rendu compte et la noblesse polonaise l'avait su assez tôt, puisqu'on verra ses représentants déconseiller au roi sa politique livonienne et se plaindre de ce qu'il s'était laissé fourvoyer dans une guerre contre «des ennemis riches et puissants alors que ses ressources se présentaient assez mal»¹. Le roi avait, d'ailleurs, rapidement noté le danger que présentait pour la Pologne et les pays voisins l'avènement à l'est d'un puissant État russe et il multipliait les avertissements destinés aussi bien à la Pologne qu'aux États limitrophes². C'est ainsi qu'en entretenant Frédéric II, roi de Danemark, des difficultés de la navigation le long des côtes orientales de la Baltique, il écrivait: *Quod si enim navigatio haec libera Mosco diutius patuerit, quid erit per Deum immortalem, quod eum ab occupandis omnibus circumcirca regnis et civitatibus possit impedire?*³

Cette opinion, le roi réussit à la faire partager aux dirigeants des principautés allemandes favorables à la Pologne. C'est ainsi que le mémoire présenté par les députés de Poméranie aux parlements et aux princes allemands au cours des années soixante du XVI^e siècle apprécie à sa juste valeur la puissance moscovite et l'importance pour l'Europe Centrale de la naissance de cet État. En s'étendant

¹ J. Jasnowski, *Mikołaj Czarny Radziwiłł (1515—1565)*, «Rozprawy Historyczne Tow. Nauk. Warsz.», vol. XXII, 1939, p. 306.

² *Ibidem*, p. 306, l'avertissement concerne la noblesse polonaise.

³ Sigismond-Auguste à Frédéric II, le 29 avril 1566, Rigsarkivet, Copenhague, Polen.

sur la puissance du tsar, les auteurs du mémoire affirment *dass seiner Macht die Königreiche Polen, Denmark, Schweden auch das ganze Römische Reich nicht zu vergleichen*. Ils prévoyaient que, une fois les armées polonaises battues par les Russes en rase campagne, le tsar n'aurait aucune difficulté à conquérir toute la Pologne, dont le territoire est dépourvu de défenses naturelles, et c'est alors que des pays comme la Silésie et le Brandebourg se trouveraient en danger et sérieusement menacés par la Russie⁴. Ce fut, sans doute, la première fois que le sort de la Silésie fut considéré comme dépendant du comportement de la Russie.

Au moment où la Pologne devait choisir un roi, en 1572, l'un des candidats était, comme on le sait, le tsar russe et un nombre assez important de pamphlets et de brochures de l'époque avaient appuyé cette candidature. Avouons loyalement que les auteurs de ces publications, partisans du tsar en tant que roi de Pologne, étaient surtout tentés par la perspective d'une paix assurée aux frontières orientales de la Pologne et d'un accroissement de la puissance du royaume du fait de l'union entre la Pologne et la Moscovie. Certains d'entre eux, cependant, escomptent d'autres possibilités. C'est ainsi que l'auteur du libelle intitulé *Zdanie o wybieraniu nowego króla* [*Opinion pour l'élection du nouveau roi*] en énumérant les avantages découlant de l'élection du souverain russe au trône de Pologne, affirme que, dans ce cas, «non seulement sur terre, mais aussi sur mer nous pourrions être redoutables pour nos ennemis»⁵, ce qui est certainement lié aux perspectives d'accroître la puissance maritime de la Pologne. Cette même tendance apparaît encore plus clairement chez l'auteur anonyme de *Sententia de eligendo novo rege*, qui constate que l'alliance et l'union des forces polonaises et russes pourrait former une puissance irrésistible. Il en conclut qu'alors tout ennemi éventuel serait bien obligé de respecter la Pologne et «il serait facile de récupérer ce qui avait été perdu, soit il y a longtemps, soit récemment, et même annexer du neuf»⁶. Piotr Mycielski, grand seigneur de Posnanie, est encore plus explicite. Pour appuyer la candidature russe, il écrivit deux libelles, où on peut lire, entre autres: «Les Princes de la Prusse et de la Poméranie devraient alors être soumis à la couronne de Pologne, comme ils le furent jadis, prêter hommage et fournir redevances»⁷, et il continue à énumérer les avantages qui découleraient de l'élection du souverain russe au trône de Pologne⁸.

Ainsi qu'on le voit, ce fut alors, sans doute, la première fois que les écrivains politiques de l'interrègne avaient présenté aux Polonais la possibilité de ré-

⁴ G. W. Forsten, *Akty i pisma k'istorii baltiskogo voprosa*, St. Pétersbourg 1889, vol. I, p. 57—66. Signalons également le Discours cité par l'auteur et qui a pu être écrit par des Polonais (p. 14—28).

⁵ J. Czubek, *Pisma polityczne z czasów pierwszego bezkrólewia* [*Écrits politiques du temps du premier interrègne*], Kraków 1906, p. 354.

⁶ *Ibidem*, p. 356.

⁷ *Ibidem*, p. 396.

⁸ *Ibidem*, p. 373—374.

cupérer les territoires perdus grâce à une union avec la Moscovie et grâce aux forces des armées moscovites. Toutes ces possibilités ne purent pas être exploitées pour la bonne raison que la candidature russe avait bientôt cessé d'être sérieusement envisagée en Pologne. Ce revirement était dû, d'une part, au fait que les dirigeants russes n'avaient pas confiance en la Pologne et, d'autre part, au manque de discernement de ces mêmes dirigeants russes quant aux affaires intérieures polonaises, de même qu'à l'ignorance où ils étaient de la politique de la Pologne.

On a l'impression que ces idées ne furent pas suivies durant le second et le troisième interrègne. Or, depuis l'ascension au trône de Pologne du roi Étienne Bathory (Stefan Batory), la politique polonaise se tournait résolument vers les problèmes de l'est et du nord-est. Les historiens sont d'accord pour affirmer que c'est cette orientation politique qui a influencé le règlement par le roi Étienne Bathory, non seulement l'affaire de Gdańsk, mais également le problème de la Prusse Orientale⁹. L'interdépendance de ces deux questions avec la politique orientale de la Pologne apparaît encore plus clairement lorsqu'on se rappelle que le roi venait de recevoir du prince Hohenzollern 200 000 zlotys pour un règlement avantageux de l'affaire prussienne. Or, cette somme était passablement importante pour l'époque et surtout pour la Pologne dont le revenu annuel ne dépassait pas 600 000 zlotys et qui, en ce temps-là, avait un besoin pressant d'argent pour les frais de la guerre contre la Russie¹⁰. D'après des historiens allemands, le prince Georges-Frédéric fournit au roi de Pologne 500 soldats qui prirent part à la campagne de Russie, entreprise bientôt par Étienne Bathory¹¹.

Durant la période pendant laquelle la Pologne était occupée par la guerre à l'est et les victoires de ses armées, la question des territoires occidentaux fut momentanément oubliée. Signalons cependant un fait assez symptomatique: lorsque, en 1582, l'évêque polonais, Rozrażewski, avait été envoyé par le roi Bathory comme ambassadeur à Vienne, une grande appréhension avait saisi la cour de Vienne qui craignait que la Pologne ne veuille, suivant le rapport de Rozrażewski «vu l'heureuse issue des campagnes de sa Majesté, réclamer

⁹ K. Lepszy, *Prusy Książęce a Polska w latach 1576—1578* [La Prusse Ducale et la Pologne au cours des années 1576—1578], dans: *Księga pamiątkowa ku czci profesora Wacława Sobieskiego* [Livre dédié à la mémoire du professeur Wacław Sobieski], Kraków 1932, p. 191. En soulignant la responsabilité de Zamoyski à l'égard d'un tel règlement de la question prussienne, l'auteur affirme que Zamoyski avait été, lui aussi, enclin aux concessions principalement à cause des projets de guerre contre la Russie. Lepszy admet que les préparatifs de la guerre contre la Russie avaient empêché le roi Bathory de mater les Dantzigois et de tirer des avantages plus substantiels du règlement de l'affaire prussienne. Il se range, à cet égard, à l'opinion de W. Sobieski, qui, dès 1928, dans son ouvrage intitulé *Walka o Pomorze* [La lutte pour la Poméranie], avait formulé cette thèse (p. 116—117). En suivant Sobieski, il est intéressant de souligner que Nicolas Siennicki s'interrogeait alors si l'on avait eu raison de commencer les hostilités contre la Russie sans avoir réglé d'une façon satisfaisante la question de Gdańsk et de la Prusse (*ibidem*).

¹⁰ Lepszy, *op. cit.*

¹¹ K. Forstreuter, *Preussen und Russland*, Göttingen 1955, p. 142.

quelques villes hongroises et aussi la Silésie»¹². Ceci prouve que les voisins occidentaux de la Pologne se rendaient bien compte que la Pologne, devenue si puissante, ne pouvait manquer de réclamer la Silésie.

La mort de Bathory et l'élection du roi Sigismond (Zygmunt) III n'eurent pas d'influence sur la politique polonaise à l'égard des territoires occidentaux. Pendant une assez longue période la politique polonaise va s'intéresser particulièrement aux terres du nord et de l'est et, là, les intérêts du nouveau roi vont s'identifier en grande partie avec ceux des seigneurs et magnats polonais. Même la victoire de Zamoyski sur les troupes de l'archiduc Maximilien, victoire remportée en terre silésienne, à Byczyna, ne réussit pas à réveiller l'intérêt des hommes politiques en Pologne pour cette province et cela malgré de nouvelles craintes de la cour de Vienne¹³. Il semble également que l'assertion de Bielski, suivant laquelle les Polonais avaient essayé de revendiquer la Silésie et la Poméranie au cours des négociations en vue de la création de la ligue antiturque, en 1596, assertion reprise dernièrement, mais qu'aucune source sérieuse n'a confirmée jusqu'à présent, fût une invention de cet historien, par ailleurs, tout à fait respectable¹⁴.

Il ne pouvait en être autrement à cette époque. En effet, la cour de Pologne songeait alors surtout à gagner l'appui des Habsbourg dans ses démêlés avec la Suède et ne pouvait vraisemblablement pas mécontenter l'empereur. Du reste, le roi de Pologne, Sigismond III, considérait les Habsbourg non pas seulement comme un soutien puissant du catholicisme militant, mais encore comme gardien principal du légitimisme européen. Et, dès 1601, la chancellerie royale avait muni le comte Henri Firley, qui allait en ambassade à Rome, d'instructions écrites où l'on pouvait lire, entre autres: *Nihil Cesareae Maiestati vel adversi vel prosperi accidere posse, quod non cum universae christianitatis [...] vel incremento vel pernicio coniunctum sit*¹⁵. Or, nous possédons maintes preuves de l'intérêt de l'Église et de la chrétienté — chrétienté catholique bien entendu — qui animait généralement la politique de Sigismond III.

On pourrait être tenté de croire que ce rapprochement entre la Pologne et les Habsbourg devait nécessairement renforcer la position de la Pologne envers la Prusse, gouvernée alors par des princes protestants. Comme on le sait,

¹² W. Czapliński, *Szlachta, możnowładztwo i oficjalna polityka...* [La noblesse, les magnats et la politique officielle...], dans: *Szkice z dziejów Śląska* [Pages d'histoire de la Silésie], Wrocław p. 275.

¹³ *Ibidem*, p. 276.

¹⁴ J. Wojtal, *Głosy szlacheckiej opinii* [Voix de l'opinion publique de la noblesse], «Sobótka», vol. VIII, p. 151. La véracité du renseignement fourni par Bielski est principalement contredite par le fait que dans de nombreux documents relatifs à ces négociations, publiés par Barwiński, on ne trouve nulle mention d'une telle proposition de la Pologne. Voir: *Scriptores rerum polonicarum*, vol. XX, Kraków 1907.

¹⁵ Une copie du document mentionné se trouve aux archives de la collection des manuscrits d'Ossolineum à Wrocław, N° 9536/II, p. 146—153.

cette question s'était présentée lorsqu'il fallut régler la succession d'Albert-Frédéric, malade et ne laissant aucun héritier. Il n'est ni dans notre intention, ni dans nos possibilités de soulever encore une fois cette affaire, qui devait occuper les vingt premières années du XVII^e siècle. Nous nous bornerons à exposer certains aspects du problème. Il est certain que la question devait fortement préoccuper l'opinion et les hommes politiques d'alors comme en témoignent plusieurs écrits politiques consacrés précisément à cette affaire. Il s'agit, entre autres du *Dyskurs ze strony postępku z elektorem brandenburskim o lenno ziemi pruskiej* [Discours sur le comportement à suivre avec l'électeur de Brandebourg, vassal de la terre de Prusse], et du moins connu jusqu'à présent *Dyskurs o Księstwie pruskim* [Discours sur la Principauté de la Prusse], etc. Or, de toutes ces publications politiques, seul le *Discours sur la Principauté de Prusse* se prononce pour une déclaration de guerre à la Prusse si son souverain venait à faillir à son serment de vassalité. Les autres libelles, bien que soulignant l'importance de la Prusse pour la Pologne et énumérant même les avantages qui pourraient découler pour la Pologne de la possession de ce territoire, conseillent cependant un règlement pacifique du problème. Ceci est d'autant plus frappant qu'on n'ignorait nullement en Pologne l'attitude de l'électeur de Brandebourg, prêt à faire valoir, les armes à la main, ses droits au duché de Prusse¹⁶.

Si l'on analyse l'attitude des différentes couches de la population polonaise dans cette affaire, il nous faut constater que la noblesse était évidemment tentée par la perspective de l'annexion de la Prusse par la Pologne. Certains se promettaient de riches bénéfices des starosties royales qui ne pouvaient manquer de rapporter gros sur ces terres nouvelles. Tous se réjouissaient à la pensée que le revenu national allait augmenter, sans taxer la noblesse de charges nouvelles. Un sentiment général de solidarité avec la noblesse prussienne se manifestait également et nombreux étaient les nobles polonais désireux d'aider les hobereaux prussiens dans la revendication de leurs droits et la lutte avec l'électeur de Brandebourg. Bien entendu, les nobles polonais devaient être fort mécontents de ce que le roi Sigismond III avait réglé toute l'affaire sans en référer à la Diète. Malgré ces raisons, rien n'indique cependant que les nobles polonais aient jugé l'affaire suffisamment importante pour avoir à combattre les armes à la main

¹⁶ Parmi les ouvrages plus récents consacrés à ces questions, citons ici K. Piwarski, *Dzieje Prus Wschodnich w czasach nowożytnych* [L'histoire de la Prusse Orientale dans les temps modernes], Gdańsk 1946; A. Vetulani, *Polskie wpływy polityczne w Prusiech Książęcych* [Les influences politiques polonaises dans la Prusse Ducale], Gdynia 1939, et le même auteur, *Władztwo Polski w Prusiech Zakonnych i Książęcych* [La suzeraineté polonaise sur la Prusse des Chevaliers Teutoniques et sur la Prusse Ducale], Wrocław 1953, p. 203 et suiv. Dernièrement F. Mincer s'est occupé de cette question dans *Opinia polska wobec kwestii pruskiej w latach 1603—1609* [L'opinion en Pologne à l'égard de la question prussienne au cours des années 1603—1609], «Zeszyty Naukowe Uniwersytetu im. B. Bieruta we Wrocławiu, Historia, III», 1960, p. 49 et suiv., ainsi que dans son étude non encore parue: *Polska a Prusy 1600—1611* [La Pologne et la Prusse de 1600 à 1611], texte dactylographié.

pour ces territoires. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire les instructions aux députés des différentes régions, ainsi que les écrits, libelles et manifestes provenant du camp des nobles révoltés contre le roi et dirigés par Zebrzydowski. La littérature politique de ces révoltés, qui donnaient librement cours à leur amertume et ne se gênaient nullement pour étaler leurs prétentions et griefs contre le roi, est pleine d'allusions et d'invectives contre ceux qui ont «bradé la Prusse», mais parmi la multitude de doléances, cette accusation ne figure jamais au premier plan¹⁷.

Les grands seigneurs avaient, dans cette affaire, adopté une attitude encore beaucoup moins intransigeante. Interpellés à plusieurs reprises par le roi, ils se déclarent généralement partisans d'un règlement à l'amiable. En 1605, c'est-à-dire à la veille du règlement de la vassalité de la Prusse, aucun sénateur polonais ne préconisait l'annexion du duché de Prusse à la couronne de Pologne. Tel est l'avis d'un spécialiste de la question¹⁸. Même les représentants de l'épiscopat polonais et des sommets de la hiérarchie de l'Église se montrent également partisans d'un règlement pacifique. Rien de plus frappant, d'ailleurs, que l'attitude de Mgr. Wawrzyniec Gembicki, qui devait bientôt devenir primat de Pologne. Or, ce prélat persuadait, en 1616, le roi de Pologne, de ne pas poser à l'électeur de Brandebourg des conditions religieuses par trop dures «car il serait exagéré d'exiger de l'électeur l'abandon du culte privé de la secte à laquelle *profitetur* [...] Il suffit qu'il renonce à l'introduction de l'*exercitium calvinismi publicum*»¹⁹.

Ce fut, évidemment, la position du roi à cette époque qui décida. Or celui-ci, malgré toute son inimitié pour les Hohenzollern, était bien obligé à une politique de compromis et de concessions. Cette politique était dictée au roi par plusieurs raisons. Tout d'abord la crainte que l'électeur, acculé au désespoir, ne veuille faire cause commune avec Charles de Sudermanie. Ensuite, le désir de ne pas s'aliéner les princes de Saint-Empire et le roi Christian IV de Danemark alors que ces souverains envoyaient régulièrement des ambassades aux Diètes polonaises pour intercéder en faveur de leur collègue et cousin par alliance²⁰. Plus tard, le roi prendra en considération le fait que durant la révolte de la noblesse, dite de Sandomierz, l'électeur avait gardé une attitude amicale envers la couronne de Pologne, bien que des intérêts religieux communs auraient dû l'inciter plutôt à soutenir la cause des révoltés qui comptaient dans leurs rangs une part importante

¹⁷ J. Czubek, *Pisma polityczne z czasów rokoszu Zebrzydowskiego 1606—1608* [Écrits politiques du temps de la révolte de Zebrzydowski 1606—1608], Kraków 1918, vol. II, p. 397.

¹⁸ Mincer, *Opinia polska...* [L'opinion en Pologne...].

¹⁹ Wawrzyniec Gembicki à Sigismond III, sans date, probablement juin 1616. Manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Cracovie, n° 88, p. 50—51.

²⁰ A propos de ces interventions danoises voir mon étude intitulée *Polish-Danish Diplomatic Relations 1598—1648*, dans: *Poland at the XIth International Congress of Historical Sciences in Stockholm*, Warszawa 1960, p. 179—204.

d'hérétiques. D'autre part, si, au début du XVII^e siècle, le roi Sigismond était prêt — et cela en accord avec l'attitude de la noblesse et même de quelques grands seigneurs — à soutenir la noblesse de la Prusse dans sa lutte contre l'électeur, une fois la révolte des nobles polonais terminée, il s'était rangé résolument du côté de l'électeur de Brandebourg. Ainsi, en envoyant une commission royale à Koenigsberg, en 1609, il lui enjoignait de calmer les sujets des Hohenzollern afin que ces sujets «attendent une autre occasion pour acquérir des libertés ultérieures»²¹.

Au moment de la déclaration de la Guerre de Trente Ans les Polonais eurent de nouveau certaines possibilités de réclamer une partie des territoires de l'ouest, en particulier la Silésie. Rappelons que certains hommes politiques polonais et plus particulièrement les ecclésiastiques avaient déjà auparavant pensé à cette province à l'occasion des désordres religieux qui se manifestaient dans les possessions de la couronne de Saint Wenceslas. Ainsi, Albert Baranowski, primat de Pologne, rappelait à ses compatriotes, à l'assemblée de la Diète de 1615 en s'adressant au roi, que: «La Silésie, une fois perdue, reste toujours rattachée non pas au royaume de Pologne mais à la couronne de l'Empire et cet état de choses fut toléré par les prédécesseurs de Sa Majesté, quoiqu'ils ne puissent souffrir le détachement de l'archevêché de Wroclaw de notre métropole de Gniezno»²². Il est évident que la cour de Pologne, liée aux Habsbourg par les liens du sang — le beau-frère du roi était alors archevêque de Wroclaw — devait s'intéresser vivement à la situation en Silésie plusieurs années avant la révolte des Tchèques.

Les pourparlers relatifs à la Silésie au cours des années 1618—1620 sont assez bien connus grâce aux études de Szelański et de Macurek. Il nous reste cependant à attirer l'attention sur certains faits qui méritent d'être signalés et expliqués²³. Le gouvernement polonais s'était occupé de la question de la Silésie immédiatement après le soulèvement tchèque. En 1619 l'archevêque de Wroclaw avait proposé à la Pologne la combinaison suivante: de grands seigneurs polonais viendraient en aide à l'empereur, en agissant d'une façon tout à fait privée, et, en récompense ils pourraient occuper et garder, pour un temps, les biens fonciers des seigneurs tchèques révoltés. Il est très probable que l'auteur de ce projet fut le prince Ladislas, fils aîné du roi de Pologne. En effet,

²¹ Mincer, *Polska a Prusy...* [La Pologne et la Prusse...].

²² Vote sur la proposition de Sa Majesté par le primat de Pologne II (*Teka Naruszewicza* 109, n° 11, p. 73—95).

²³ A. Szelański, *Śląsk i Polska wobec powstania czeskiego* [La Silésie et la Pologne en face du soulèvement tchèque], Lwów 1904; J. Macurek, *České povstání r. 1618—1620 a Polsko*, Brno 1937; W. Czapliński, *Śląsk a Polska w pierwszych latach wojny trzydziestoletniej (1618—1620)* [La Silésie et la Pologne durant les premières années de la Guerre de Trente Ans (1618—1620)], «Sobótka», 1947, p. 141—181; W. Czapliński, *Polska wobec początków wojny trzydziestoletniej. Uwagi i spostrzeżenia* [La Pologne en face des débuts de la Guerre de Trente Ans. Notes et Remarques], «Sobótka», 1960.

Ladislas séjournait alors à Nysa, capitale du duché régenté par l'évêque de Wrocław²⁴. On sait également que l'empereur avait accepté ce projet.

Szelągowski et Macurek ont raison lorsqu'ils affirment que Sigismond III dénaturait sciemment cette proposition quand, parlant plus tard de la possibilité de récupérer la totalité de la Silésie, il prétendait avoir compris qu'il s'agissait de certains avantages ou bénéfices pour ses propres fils²⁵. Toujours est-il que la perspective d'occuper et de garder un certain temps des régions de la Silésie au profit, soit des grands seigneurs polonais, soit des fils du roi, n'était pas à repousser et pouvait, à la longue, contribuer à resserrer encore les liens entre la Pologne et la Silésie. Soulignons aussi que tous les sénateurs, à une ou deux exceptions près, qui prenaient la parole au sujet de la Silésie, insistaient tous sur les liens unissant cette province avec la Pologne. Le savant Stanislas Łubieński est, par exemple, l'auteur de deux brochures consacrées à cette question, dans lesquelles il repousse les affirmations historiquement erronées de Georges Zbaraski et aligne consciencieusement tous les arguments historiques en faveur d'un retour de la Silésie à la Pologne. Après avoir invoqué les droits de la Pologne à la Silésie, il affirme son espoir de voir, un jour, les Silésiens se tourner vers leur ancienne patrie. Un autre homme politique de ce temps, Jacob Zadzik, exprimait son opinion — et probablement l'opinion de quelques personnages bien plus haut placés que lui — lorsqu'il écrivait vers la fin de 1619: «Nous pourrions à présent faire valoir nos droits à la Silésie [...] et ce serait être mauvais serviteurs de notre République que d'y manquer»²⁶.

Finalement, comme on le sait, la Pologne ne profita pas de cette occasion, ni en tant qu'État, ni par l'intermédiaire de ses sujets, qui auraient pu intervenir à titre privé. Le roi se borna à envoyer d'abord en Slovaquie et ensuite en Silésie des bandes d'aventuriers et de soldats valeureux mais cruels jadis commandés par un certain Lisowski (d'où leur nom *lisowczyki*). Il serait intéressant de savoir pourquoi les magnats polonais s'étaient opposés d'emblée à la proposition de l'évêque de Wrocław, appuyée par le roi. Il semble que l'esprit d'une certaine solidarité entre Polonais, Silésiens et Tchèques avait pu jouer

²⁴ Czaplinski, *Śląsk i Polska...* [*La Silésie et la Pologne...*], et le même auteur, *Polska wobec początków wojny trzydziestoletniej...* [*La Pologne en face des débuts de la Guerre de Trente Ans...*].

²⁵ Szelągowski, *op. cit.*; Macurek, *op. cit.*

²⁶ J'ai analysé d'une façon plus détaillée les écrits de Stanislas Łubieński dans mon étude citée ci-dessus «*La Silésie et la Pologne...*». Comme on le sait, ces écrits constituaient une réponse au libelle de J. Zbaraski *Septuaginta graves et arduae rationes...* par lequel Zbaraski démontrait que la Pologne ne possède aucun droit historique à la Silésie. Les paroles de J. Zadzik proviennent de sa lettre à W. Gembicki datée du 28 novembre 1619 (Riksarkivet, Stockholm, Extranea 106, document original). Mais Zadzik continuait à s'occuper de la Silésie. Ainsi, au cours de la Diète qui s'était réunie en 1626, il rappelait que le roi polonais Ladislas le Bref avait «délaié la Silésie, bien que ce fut *cum praeiudicio Reipublicae*» (AGAD, Archives des princes Radziwiłł, Dz. II N° 1, p. 264. Je tiens ce renseignement de M. Seredyka auquel je tiens à exprimer ici ma reconnaissance).

un rôle important, et surtout une solidarité de classe entre la noblesse polonaise et tchèque qui luttait à son tour, comme l'avaient fait encore récemment les seigneurs et nobles polonais contre l'absolutisme royal. Certains craignaient probablement un accroissement du pouvoir royal qui devait nécessairement s'accroître par l'annexion des territoires situés en dehors des frontières de l'État polonais pour les attribuer soit aux enfants du roi, soit aux partisans les plus fidèles de Sigismond. Mais il est extrêmement vraisemblable que la raison principale de l'indifférence des seigneurs polonais à ce sujet ait été la crainte d'une nouvelle guerre, d'une guerre à l'ouest, d'une guerre contre toutes les principautés protestantes, alors que les campagnes de Russie étaient à peine terminées et que le sud-est de la Pologne était menacé par les innombrables armées des Turcs et des Tartares²⁷. Rien d'étonnant dès lors que, parmi ceux qui s'étaient le plus violemment opposés à toute intervention dans l'affaire silésienne, figurait Georges Zbaraski, grand seigneur richissime des régions du sud-est de la Pologne. D'autre part, une guerre éventuelle contre les Tchèques protestants était généralement très redoutée comme en témoigne le même Jacob Zadzik, cité plus haut. En affirmant que la Pologne ferait bien de s'occuper de la Silésie, cet écrivain politique prévoyait cependant, dès la fin de 1619, que si le roi de Bohême arrivait à tenir l'hiver, alors «on ne pourrait rien tenter contre lui en été car il aurait reçu des subsides divers et puissants»²⁸.

L'affaire de la Silésie de 1618 à 1620 marque la dernière occasion pour la Pologne de s'occuper des territoires occidentaux sous le règne de Sigismond III. Six ans après, l'invasion suédoise forçait la Pologne à une lutte sévère afin de s'assurer la possibilité d'une exportation sans entraves de ses denrées agricoles et forestières vers l'ouest, par la voie fluviale de la Vistule. Au moment où toutes les forces du pays étaient tendues vers un seul but, personne ne pouvait penser sérieusement à punir le duc de la Prusse de sa félonie envers son suzerain, le roi de Pologne. Sigismond III se rendait d'ailleurs bien compte de la situation, aussi bien que le chancelier Jacob Zadzik et le grand-général Stanislas Koniec polski²⁹.

Pendant l'interrègne qui suivit la mort de Sigismond la question de la Silésie revint sur le tapis. Des pourparlers secrets furent alors engagés entre Christophe Radziwiłł chef des protestants en Lituanie, et les messagers de Gustave-Adolphe, qui avaient pour objet l'élection éventuelle du roi de Suède au trône de Pologne. A un certain moment, le prince Radziwiłł avait proposé à Gustave-Adolphe de promettre le retour de la Silésie à la Pologne, ceci dans le but de se rallier des suffrages parmi la noblesse polonaise. Il est difficile de discerner les motifs qui présidaient à cette initiative. Radziwiłł, un des chefs des protestants de la République Polonaise, voulait-il renforcer ainsi les Réformés en

²⁷ Le lecteur trouvera de plus amples renseignements dans mes deux études citées ci-dessus.

²⁸ J. Zadzik à W. Gembicki le 28 novembre 1619, *op. cit.*

²⁹ A. Szelągowski, *O ujście Wisły, wielka wojna pruska [La grande guerre contre la Prusse pour l'embouchure de la Vistule]*, Warszawa 1906, chapitre VI.

Pologne? S'agissait-il d'une tentative d'affaiblir les Habsbourg? Le problème reste entier, mais le fait est là, qui témoigne que l'intérêt suscité par le retour éventuel de la Silésie à la Pologne était toujours vivant parmi nos hommes d'état de l'époque³⁰.

La question fut posée encore plus clairement par l'héritier du trône, le prince Ladislas lors de la mission célèbre du jésuite Henicius. Comme on le sait, le but principal de cette mission consistait à obtenir de l'empereur son appui pour les tentatives de Ladislas de récupérer la couronne de Suède et d'assurer des apanages substantiels aux autres descendants de Sigismond III. Ladislas prévoyait que, au cas où il serait couronné roi de Suède, la couronne de Pologne irait à son frère, Jean-Casimir (Jan Kazimierz). Les autres enfants de Sigismond III devaient être dotés d'apanages taillés dans le Saint-Empire. Ainsi, Charles-Ferdinand, qui était alors évêque de Wrocław devait obtenir par surcroît l'évêché de Kamień en Poméranie Occidentale. Le prince Alexandre aurait reçu la province de Szczecin (Stettin), occupée par l'ennemi en accord avec son souverain Bogusław, ainsi que le Brandebourg. Le prince Olbracht garderait l'évêché richissime de Cracovie et y ajouterait éventuellement l'évêché d'Olmütz³¹. Ajoutons que, au moment d'un pareil accroissement de la puissance de la Pologne, nos souverains auraient très probablement repris le duché de Prusse à leur vassal félon. Ainsi, au cas où ce projet aurait été réalisé nous aurions pu reprendre le maximum des territoires occidentaux revendiqués par la Pologne. Bien que la majorité de ces territoires devaient échoir à des membres de la dynastie des Waza il est hors de doute que ceux-ci se considéraient déjà comme des Polonais, sans compter qu'ils auraient été bien obligés d'aligner leur politique sur celle de la Pologne laquelle constituait leur appui le plus important.

A considérer froidement les plans de Ladislas, on ne peut évidemment pas s'empêcher de les qualifier de fantaisistes. En effet, c'était méconnaître les principes essentiels de la politique des Habsbourg que de croire à ce que l'empereur puisse aider le prince héritier polonais à monter sur le trône de Suède tout en offrant à ses frères de substantiels avantages sous forme de territoires de l'Empire. Si ce projet mérite d'être rappelé c'est principalement parce qu'il exprime —

³⁰ D. Norrman, *Gustav Adolfs Politik mot Ryssland och Polen, under tyska kriget*, Uppsala 1943, p. 165. Radziwiłł avait dû présenter son projet après mûre réflexion puisqu'il proposait d'annexer la Silésie seulement jusqu'à l'Odra. Il ne voulait donc pas incorporer à la Pologne Wrocław, Głogów (Glogau), Legnica (Legnitz) et Świdnica (Schweidnitz), villes fortement germanisées alors, car il devait craindre un accroissement de l'élément allemand en Pologne.

³¹ Instruction pour Henicius envoyé à l'empereur, rédigée par les princes héritiers 1632, (Vienne, Archives de la Cour et de l'État, 30). Bien que ces instructions aient été signées par tous les princes héritiers, il est certain que c'est Ladislas, en sa qualité d'aîné, qui avait décidé de la mission. L'idée de se créer des apanages dans le Saint-Empire n'était pas une invention de Ladislas, car nous savons qu'un projet pareil avait été déjà mis en avant par Sigismond III. On ne sait d'ailleurs pas exactement si la paternité de ce projet revient à Sigismond III lui-même, ou bien à sa femme, Constance.

nous le répétons — le programme complet des revendications polonaises, héritées de la Pologne médiévale.

Le règne de Ladislas IV est, d'ailleurs, une période pendant laquelle la Pologne reprit souvent le thème de ses revendications au delà de ses frontières occidentales. Ceci est certainement en relation avec un certain abandon des projets de conquête à l'est. Dans une certaine mesure, très modeste d'ailleurs, cette politique de revendications à l'ouest fut couronnée de succès. Ainsi, Ladislas obtenait le retour à la Pologne de deux territoires poméraniens, ceux de Leborg et de Bytów, qui avaient été donnés en gage aux ducs de Poméranie³². Il obtint, également, comme gage les principautés silésiennes de Raciborz (Ratibor) et d'Opole, en réalisant ainsi les volontés de son père. Pourtant les efforts de Ladislas IV ne se limitèrent pas à ces réalisations modestes, mais effectives. Nous savons qu'en 1635 il s'intéressait vivement à la situation en Silésie et se faisait l'avocat des protestants silésiens auprès de l'empereur. Il prêtait également l'oreille à certaines initiatives françaises, parfaitement fantaisistes d'ailleurs, qui consistaient à persuader le roi de Pologne à s'allier avec la France contre la Maison d'Autriche, la Silésie devant constituer le prix de cette alliance. Les historiens polonais ont étudié ces deux problèmes. Quant à l'intervention du roi en faveur des protestants silésiens, il faut y voir, avant tout, un but de propagande, car Ladislas IV s'efforçait de gagner la sympathie des pays protestants, en particulier de l'Angleterre. En ce qui concerne l'initiative des diplomates français, elle témoigne tout au plus que ceux-ci avaient pu observer chez le roi des signes d'intérêt pour la Silésie, mais le projet n'avait aucune chance de réalisation, étant donné que ces propositions avaient été faites sans l'assentiment de la Suède, alors alliée de la France. Or, la Suède était résolument opposée au retour de cette province à la Pologne³³.

La dernière fois que le roi Ladislas tenta de revendiquer la Silésie, ce fut au moment où il obtint en gage les principautés d'Opole et de Raciborz. Souhaitons, qu'à ce moment le roi nourrissait des projets d'une autre envergure. Il essayait, en effet, de persuader la cour de Danemark de déclarer la guerre à la Suède, en proposant de renoncer à ses droits sur la couronne de Suède au profit du roi Christian, afin de convaincre plus aisément ce dernier. En ce faisant, il espérait que les Habsbourg allaient s'empressement de lui offrir quelque avantage politique ou territorial en échange de ce service — le Danemark n'était

³² C'est l'éminent historien W. Sobieski qui, le premier, attira l'attention de nos chercheurs sur ce fait important dans son ouvrage *Walka o Pomorze [La lutte pour la Poméranie]*, Poznań 1928, p. 132.

³³ A. Szelągowski, *Rozkład Rzeczy a Polska za Władysława IV [La décadence du Saint-Empire et la Pologne sous Ladislas IV]*, Kraków 1907, p. 104—112. A la page 164 il décrit les plans de la France. Les instructions du gouvernement français concernant cette question ont été publiées dans *La Mission de Claude de Mesmes comte d'Avaux, ambassadeur extraordinaire en Pologne*, édité par F. Puławski et L. Tomkiewicz, Paris 1937, p. 112—114. Dans ces instructions nous trouvons soulignés «les droits sur la Silésie» que possède la Pologne.

point un allié négligeable — et de la renonciation au trône de Suède. C'est pourquoi, en 1642, il posa ouvertement la question de la cession de la Silésie à la Pologne³⁴. D'après les sources autrichiennes, cette proposition avait été soumise en termes suivants: *Nachdem E. Kais, Maytt. und das Reich mit so vielfaltigen Feinden distrahiert und etwa alle und jedes zur Defension sich zu schwach befinden möchten, ob Sie dem König und Kron Pohlen das Herzogtums Schlesien in depositum und zur Verwahrung vertrauen wollten*³⁵.

L'histoire nous apprend que le résultat de cette proposition fut beaucoup plus modeste que l'espérait Ladislas IV. Le roi avait surestimé la valeur de ses services et ne s'était pas rendu suffisamment compte de l'hostilité profonde de la Maison d'Autriche à tout abandon de territoire même dans une situation aussi difficile que celle de 1642³⁶.

Les résultats obtenus par le roi de Pologne, pour modestes qu'ils fussent, n'en étaient pas moins tangibles et c'est pour cette raison que l'on doit compter Ladislas IV au nombre des hommes d'État de l'ancienne Pologne qui s'intéressaient activement aux territoires occidentaux. Pour compléter le rayon d'action de la politique extérieure de ce souverain dans le secteur qui nous intéresse, rappelons ses efforts pour raffermir l'influence polonaise dans le Duché de Prusse. Bien qu'inconséquentes et peu durables, ces tentatives furent pourtant couronnées de succès momentanés. De même, il ne faut pas oublier ses projets de reconquête de la Poméranie Occidentale, à l'aide de l'alliance danoise, dirigée contre la Suède³⁷.

La question des territoires occidentaux, qui — il faut bien le dire — n'avait jamais joué un rôle de premier plan dans la politique de la Pologne, fut reléguée au dernier plan au temps des luttes de la Pologne contre la révolte de Chmielnicki et les jacqueries dans les provinces du sud-est. Au moment où l'existence même du pays était terriblement menacée par l'invasion des Suédois, la cour de Varsovie était prête à faire des concessions considérables aux Hohenzollern. Finalement, soumis aux pressions de l'empereur d'Autriche, notre allié un peu forcé, les hommes d'État polonais furent obligés d'accepter le traité de Welawa—Bydgoszcz, si désastreux pour la Pologne³⁸.

³⁴ W. Czapliński, *Władysław IV wobec wojny trzydziestoletniej (1637—1645)* [*Ladislas IV en face de la Guerre de Trente Ans (1637—1645)*], Kraków 1937, p. 38.

³⁵ *Gutachten der Räte 2 I 1643*, Archives de la Cour et de l'État, Vienne, Polonica.

³⁶ On trouvera des renseignements plus amples dans l'étude de Czapliński, *Władysław IV... [Ladislas IV...]*. J'ai déjà plusieurs fois analysé le manque de persévérance dans les agissements du roi et dernièrement dans son portrait brossé dans l'ouvrage *Na dworze Władysława IV [A la cour du roi Ladislas IV]*, Warszawa 1959, p. 88—104.

³⁷ J. A. Fredericia, *Danmarks ydre politiske Historie i Tiden fra Freden i Prag till Freden i Brömsebro*, vol. II, Copenhague 1881, p. 305.

³⁸ Ce problème a été souvent étudié. Dans l'historiographie polonaise l'analyse la plus détaillée de la question a été faite par L. Kubala dans son ouvrage *Wojna brandenburska i najazd Rakoczego [La guerre contre le Brandebourg et l'invasion des Hongrois de Rakoczy]*, Lwów, en particulier dans le chapitre intitulé «Le traité de Welawa—Bydgoszcz».

Il est intéressant de remarquer que les événements de la guerre avec la Suède et surtout l'attitude de Frédéric-Guillaume avaient finalement ouvert les yeux à la plupart des politiques polonais. Ils se rendaient compte à présent qu'à Berlin et à Koenigsberg régnait un des plus tenaces ennemis de la Pologne et que là résidait le danger le plus mortel pour notre pays. Il est, également, frappant de constater que, dans les instructions écrites à l'intention de J. Leszczyński et J. Wielopolski, ambassadeurs de Pologne auprès de l'empereur d'Autriche, figure, entre autres, la conception d'une reconquête de la Prusse par les armées autrichiennes et polonaises pour l'incorporer ensuite à la Pologne. Notons que cette ambassade avait été dépêchée à Vienne au lendemain de la malheureuse bataille de Varsovie au cours de laquelle, pour la première fois depuis deux siècles, les Polonais se trouvèrent aux prises, sur un champ de bataille, avec l'armée prussienne³⁹.

En même temps, au cours de cette guerre avec la Suède, la Pologne s'est de nouveau rapprochée de la Russie. L'histoire de ce rapprochement est suffisamment connue et a fait l'objet de nombreuses études. C'est pour cela que nous ne reviendrons pas sur ces pourparlers pendant lesquels on avait établi le projet de faire élire le tsar ou son fils au trône de Pologne après la mort ou l'abdication du roi Jean-Casimir. Chez la majorité des hommes d'État polonais ce projet avait surtout l'avantage de faire revenir à la Pologne de grandes étendues de la Biélorussie et de l'Ukraine. Il est intéressant cependant de constater que les interlocuteurs russes avaient avancé des propositions qui furent, croit-on, favorablement accueillies par les politiques polonais⁴⁰.

En septembre 1656, au cours des pourparlers, les délégués russes avaient formulé les avantages que les Polonais pourraient retirer de l'élection du tsar au trône de Pologne. Ils affirmaient, entre autres, que le tsar s'engagerait à reprendre aux Suédois la Livonie et à la rendre à la Pologne et qu'il agirait de même «pour les autres provinces qui s'étaient détachées de la Pologne»⁴¹. De quelles provinces s'agissait-il? On est tenté de supposer, de prime abord qu'il s'agissait des provinces occupées momentanément par les Suédois et l'électeur de Brandebourg. Tel était certainement le raisonnement des historiens qui se sont occupé du sujet, puisqu'ils ne trouvaient pas nécessaire d'approfondir la question. En réalité la proposition des délégués russes concernait des territoires absolument

³⁹ Les instructions aux ambassadeurs polonais du mois d'août 1656, AGAD (Archives Nationales des Actes Anciens), Warszawa, Archives des comtes Potocki, N° 45, p. 98—99.

⁴⁰ La question des relations entre la Pologne et la Russie à l'époque de la guerre contre la Suède a été traitée dernièrement par Z. Wójcik dans son étude *Polska i Rosja wobec wspólnego niebezpieczeństwa szwedzkiego w okresie wojny północnej (1655—1660)* [*La Pologne et la Russie en face de la menace suédoise à l'époque de la guerre contre les Suédois (1655—1660)*] qui fait partie d'un ouvrage collectif intitulé: *Polska w okresie drugiej wojny północnej 1655—1660* [*La Pologne à l'époque de la Seconde Guerre Septentrionale 1655—1660*], Warszawa 1957, où l'on trouvera une ample bibliographie du problème.

⁴¹ AGAD, AKW 54, fasc. 2 — IX 1656.

différents, comme en témoignent les rapports de deux Français, résidant, à cette époque, en Pologne. Le premier d'entre eux, Desnoyers, était alors le secrétaire de la reine Marie-Louise. Dans sa lettre de décembre 1656, il relate une scène violente entre les envoyés de l'empereur et les délégués russes. Lorsque les plénipotentiaires autrichiens faisaient tout pour empêcher les pourparlers ayant trait à l'élection du tsar au trône de Pologne, les envoyés russes se mirent en colère, et élevant la voix, les menacèrent de revendiquer — au cas où le tsar deviendrait roi de Pologne — la Silésie, la Moravie et la Bohême, «qui avaient été usurpées sur la Pologne»⁴². Il est bien entendu que Desnoyers, résidant alors auprès de la reine, ne pouvait être témoin oculaire de la scène qu'il décrit, mais il donne ces détails d'après le récit d'un des plénipotentiaires polonais. Quant au second Français, de Lumbres, ambassadeur de sa Majesté, le roi Louis XIV, à la cour de Pologne, il rapporte les mêmes faits, sous une forme légèrement différente, qu'il tient de Jean-Casimir Krasiński, voïvode de Płock et qui fut l'un des plénipotentiaires polonais chargés des négociations avec les délégués russes. D'après de Lumbres, lorsque les envoyés de l'empereur s'opposaient à l'élection du tsar au trône de Pologne, les Russes avaient déclaré que les Autrichiens ont certainement peur de ce que le tsar, une fois élu roi de Pologne, ne s'empressât de revendiquer la Silésie et la Moravie⁴³.

Étant donné la rupture des pourparlers concernant la succession russe au trône de Pologne et, vu, également, le peu d'intérêt manifesté pour cette solution par les hommes politiques polonais, la question fut bien vite releguée à l'arrière-plan. D'autant plus que, après quelques années de paix, la guerre mit de nouveau, aux prises Russes et Polonais. On retrouve la question des provinces occidentales posée une fois de plus lors des négociations de paix en 1662 et 1663. Les deux antagonistes avaient souffert de lourdes pertes sur les champs de bataille et, de plus, étaient affaiblis du point de vue économique et financier. C'est ce qui explique une renaissance des tendances pacifiques des deux côtés. Du côté russe les partisans d'un règlement pacifique des différends avec la Pologne étaient dirigés par un homme d'État éminent, Afanasiey Lavrientévitch Ordine Nachtchokine (Afanasej Lavrentevič Ordin Naščokin). Il était partisan décidé d'une alliance avec la Pologne et proposait une action commune afin d'aider la Pologne de reconquérir ses provinces perdues en échange de l'abandon à la Russie de la province de Smoleńsk et de la terre de Siewierz⁴⁴, déjà occupées par les armées russes. Une proposition du même genre fut avancée par Ordine Nachtchokine au printemps 1663. Mais de quelles «provinces» voulait-il parler? S'agissait-il de la Livonie ou bien des anciens territoires polonais d'occident? Il semble bien qu'il pensait plutôt à la Livonie puisque la Russie avait alors

⁴² *Lettres de Pierre des Noyers secr. de la reine de Pologne*, Berlin 1895, p. 283.

⁴³ Le récit de Lumbres du 20 avril 1657, Collection des manuscrits d'Ossolineum 2976, p. 72.

⁴⁴ Z. Wójcik, *Traktat Andruszowski 1667 roku i jego geneza* [*Le traité de paix signé à Andruszów en 1667 et ses origines*], Warszawa 1959, p. 129.

de bons rapports diplomatiques avec l'Autriche et le Brandebourg. Quoiqu'il en soit, certains politiques polonais avaient sérieusement pris en considération les possibilités d'un aggrandissement du territoire polonais à l'ouest en échange de la cession de certaines terres orientales.

Le fait est, d'ailleurs, confirmé par une information retrouvée dans la correspondance de Georges Lubomirski et, plus précisément, dans sa lettre à l'empereur de février 1665. Il y avertit la cour de Vienne que le chancelier Prazmowski, dans son discours en faveur d'une paix avec la Russie, aurait dit: «Quelle importance pour la Pologne de perdre Smoleńsk et Siewierz, alors qu'elle recevra d'autre part la Silésie et la Bohême»⁴⁵.

Il nous faut souligner néanmoins que de telles conceptions n'étaient soulevées que par un petit nombre de politiciens polonais, alors que la majorité rêvait toujours à la reconquête des terres de l'est occupées par les Russes. Les événements des années suivantes: l'expédition du roi Jean Casimir contre la Russie et la révolte de Lubomirski eurent pour effet de reléguer au second plan la question des territoires occidentaux. Nous en avons la preuve tangible dans l'indifférence à peu près totale de l'opinion officielle en Pologne vis-à-vis des agissements de Frédéric-Guillaume qui venait d'étouffer l'opposition dans son duché de Prusse au début des années soixante du siècle⁴⁶ et la facilité avec laquelle la Pologne avait renoncé aux principautés de Raciborz et d'Opole au cours des années 1663—1666⁴⁷.

Les années qui suivirent, ceux du règne du faible Michel Wiśniowiecki, assombris par les menaces des invasions turques et des désordres intérieurs, ne pouvaient être favorables à une reprise de la question des territoires occidentaux. Un fait cependant avait alarmé l'opinion publique et donné à réfléchir à quelques hommes d'État polonais sur le danger prussien. En 1670, un de chefs de l'opposition contre Frédéric-Guillaume, le baron de Kalkstein avait été enlevé de vive force, en territoire polonais, par les hommes de main de l'électeur. Une vague d'indignation avait alors déferlé sur la Pologne et nous en avons le reflet dans une conversation d'Olszewski et de Sobieski avec l'ambassadeur d'Autriche, en avril 1673, au cours de laquelle les deux dignitaires soulignaient qu'il serait souhaitable pour la Pologne de terminer la guerre avec la Turquie dès que les territoires polonais occupés par les Turcs seraient libérés et cela

⁴⁵ Vienne, Archives de la Cour et de l'État, N. 74, II P. J'ai déjà fait mention de ce renseignement dans mon étude intitulée: *Pierwszy pobyt Jerzego Lubomirskiego na Śląsku w r. 1664—1665* [*Premier séjour de Georges Lubomirski en Silésie en 1664—1665*], «Sobótka», premier semestre, Wrocław 1946, p. 44—79.

⁴⁶ K. Piwarski, *Dzieje Prus Wschodnich w czasach nowożytnych* [*L'histoire de la Prusse Orientale dans les temps modernes*], Gdańsk 1946, p. 148.

⁴⁷ W. Dziegiel, *Utrata księstw opolskiego i raciborskiego przez Ludwikę Marię w r. 1666* [*La perte des principautés d'Opole et de Raciborz par la reine Marie-Louise en 1666*], Kraków 1936.

afin de pouvoir concentrer toutes les forces «dans le but de récupérer le duché de Prusse»⁴⁸.

On ne s'étonnera donc pas que, l'un des interlocuteurs de cette conversation étant monté sur le trône de Pologne, le nouveau roi revint à ce projet et s'en ouvrit à l'ambassadeur suédois, Liliehök⁴⁹. On s'était habitué à l'idée que l'initiative anti-prussienne était née à Versailles et avait été acceptée par le roi Sobieski. Or, étant donné les entretiens mentionnés ci-dessus, il semble possible que le projet de l'annexion de la Prusse Ducale avait germé parmi les hommes politiques de la Pologne d'alors. Il est probable que l'intérêt personnel, c'est-à-dire le désir d'assurer à sa famille une souveraineté héréditaire sur la Prusse, ne jouait qu'un rôle secondaire dans les activités de Sobieski à cet égard et que le motif principal de cet aspect de sa politique était le souci de la sécurité et de l'avenir de la Pologne.

Mais la réalisation des intentions du roi dépendait assurément de la situation dans l'est de la Pologne. C'est pour cette raison que Sobieski avait promis dès 1674 à l'ambassadeur de France, Forbin Janson, d'attaquer la Prusse seulement après l'achèvement de la guerre avec la Turquie. Par la suite, après la signature du traité de Jaworów avec la France, le roi s'excusera plus d'une fois auprès de la cour de Versailles qu'il lui est impossible de commencer les hostilités contre la Prusse au moment où dure la guerre contre les Turcs.

Sans entrer dans le détail des accords du roi Sobieski avec la France, dont l'histoire est d'ailleurs bien connue grâce à d'excellentes monographies, rappelons seulement que ce n'est qu'après la signature du traité de paix de Żórawno avec les Turcs que le roi s'était décidé à s'entretenir avec la Suède en vue d'une action commune contre l'électeur⁵⁰. Un projet préliminaire de cet accord avait été élaboré dès avril 1677 et, en août de la même année, le texte définitif du traité fut fixé à Gdańsk, tel qu'ils devait être soumis aux signataires, c'est-à-dire aux rois de Pologne et de Suède. D'après ce traité le roi de Suède devait occuper militairement la Prusse Ducale et persuader la population de cette province à briser les liens qui la plaçait sous la dépendance de l'électeur «pour se rejoindre au corps de la République»⁵¹.

⁴⁸ J. Woliński, *Polska a Prusy za panowania Michała Korybuta Wiśniowieckiego* [*La Pologne et la Prusse au temps du règne de Michel Wiśniowiecki*] (matériaux et documents qui ont été gracieusement mis à ma disposition par l'auteur auquel j'exprime ici mes remerciements les plus sincères).

⁴⁹ K. E. Birnbaum, *Johan Sobieskis svenska förbindelser 1674—1677*, épreuve tirée à part de «Karolinska Förbundets Arsbok», 1950, p. 20—23.

⁵⁰ K. Piwarski, *Polityka bałtycka Jana III w latach 1675—1679* [*La politique maritime du roi Jean III au cours des années 1675—1679*], dans: *Księga pamiątkowa ku czci prof. W. Sobieskiego* [*Livre à la mémoire du prof. W. Sobieski*], p. 199; J. Woliński, *Sprawa pruska i traktat jaworowski* [*L'affaire prussienne et le traité de Jaworów*], «Przegląd Historyczny», vol. XXX, 1932. Cf. aussi Birnbaum, *op. cit.*

⁵¹ Le texte du traité a été publié par J. Woliński d'après l'original, tiré des *Teki Archiwalne*, n° 5, Warszawa 1957, p. 176—179. Birnbaum étudie en détail la date de ce traité dans l'ouvrage susdit.

Les historiens polonais ont démontré que plusieurs sénateurs partageaient les vues de Jean III à ce sujet. Il est frappant de constater, d'autre part, que, au cours d'une cérémonie religieuse pendant la Diète dite «de couronnement», le jésuite, Adrian Piekarski, ancien aumonier aux armées, avait prononcé un sermon — certainement conseillé à cet égard par le roi — au cours duquel il exhortait le roi à pousser les frontières du pays jusqu'à l'Odra et, en prenant exemple sur ses grands prédécesseurs, tel Boleslas le Brave (Bolesław Chrobry), ficher les bornes-frontières jusque dans l'Elbe et la Saale. Malheureusement les partisans du roi étaient trop peu nombreux. Les autres sénateurs sous-estimaient le danger prussien ou étaient stipendiés par l'électeur ou encore considéraient que la Pologne devait, en premier lieu, s'efforcer de reconquérir les territoires perdus à l'est au profit de la Russie et des Turcs. Un concours de circonstances particulièrement défavorable avait décidé que ces territoires étaient tombés aux mains d'États de religions différentes d'avec celle de la Pologne, de sorte que la majorité de la noblesse avait beau jeu de présenter la reconquête de ces terres comme un devoir non seulement national mais surtout religieux. Le manque de compréhension pour les projets du roi fut une des raisons de leur échec. Mais la cause la plus importante de l'insuccès de l'initiative de Sobieski doit être recherchée dans l'attitude de son allié suédois. La Suède n'avait pas encore pu retrouver son équilibre après les difficultés dans lesquelles l'avaient plongée les gouvernements des régents après la mort de Charles-Gustave. D'autre part, le gouvernement suédois — comme l'ont prouvé les études récentes — était beaucoup plus disposé à accueillir favorablement une diversion quelconque en Prusse afin de faire évacuer la Poméranie suédoise par les troupes de l'électeur de Brandebourg, que de voir le roi de Pologne recouvrer la Prusse dans sa totalité ⁵².

Il faut reconnaître que ce projet, imaginé et préparé par le roi Jean III lui-même, avait de fortes chances de succès et constitue, sans doute, le meilleur de tous les plans élaborés au cours du XVII^e siècle et, en tous cas, le plus facilement réalisable. Il suffit de signaler à ce propos que, trente ans après, on évoquait, à la cour de Berlin, le roi Sobieski, en le qualifiant de souverain particulièrement dangereux pour la Prusse ⁵³.

En comparaison avec les plans de 1677 les conceptions d'une coalition anti-prussienne, imaginée 15 ans plus tard et où la France devait jouer un rôle capital paraissent beaucoup moins réalisables. Le roi s'était fait vieux et, miné par la maladie, il n'avait plus cet élan et cet enthousiasme qu'il avait gardé au cours de sa maturité. Mais surtout les coteries des grands seigneurs polonais avaient alors pris des proportions telles que toute action nationale contre la Prusse de-

⁵² Voir Birnbaum, *op. cit.*, p. 121.

⁵³ Stig Backman (*Från Rawicz till Fraustadt*, Lund 1940, p. 84) cite la déclaration du ministre prussien Ilgen, qui avait affirmé, en 1705: «Il y avait en Pologne auparavant des rois qui tentaient de nous porter des coups et qui rêvaient à notre perte, le roi Jean III est du nombre».

venait pratiquement impossible. Les magnats polonais avaient partie liée soit avec l'électeur, soit avec son allié, l'empereur d'Autriche et sabotaient successivement toutes les tentatives d'abattre la puissance grandissante de l'électeur. De même, les quelques essais timides de Sobieski en vue d'une revendication de la Silésie n'eurent presque aucune chance de réalisation ⁵⁴.

Alors que, pendant tout le XVII^e siècle, nous pouvons observer le cheminement faible mais constant de l'idée d'une récupération des territoires occidentaux ou, au moins, d'une partie, chez les hommes d'État polonais, le siècle suivant n'offre rien de pareil. Remarquons, également que la question est beaucoup moins connue au XVIII^e siècle et peu d'historiens lui ont consacré leurs recherches. Si l'on considère le problème sous son aspect européen, on ne peut manquer d'être frappé par un revirement complet de la politique des voisins de la Pologne à son égard. Presque toutes les capitales des pays environnants élaborent des conceptions politiques qui ont trait surtout à un démembrement de la Pologne, à un partage même, bien plus qu'à un accroissement de son territoire par le retour des terres occidentales ⁵⁵.

D'autre part, ce phénomène qui est la conséquence naturelle d'un affaiblissement général de la Pologne, va de pair avec un attachement spécial des Polonais pour les territoires de l'est et principalement pour ceux qui avaient été cédés à la Russie par le traité de Grzymułtowski. Ainsi, pendant les pourparlers de Birże, les Polonais exigent des Russes le retour du palatinat et de la ville de Kiev comme prix d'une aide militaire contre la Suède. En 1701, les Polonais revendiquent non plus seulement Kiev mais aussi Smoleńsk ⁵⁶. Le courant de l'opinion en vue de la récupération des territoires de l'est est si fort qu'à un certain moment Pierre le Grand est décidé à payer l'alliance polonaise avec quelques terres frontalières de moindre importance ⁵⁷. Charles XII s'était également aperçu de cette tendance chez les Polonais et c'est pourquoi il proposa d'occuper au profit de la Pologne les villes de Kiev et de Smoleńsk alors que les Polonais étaient censés céder au roi de Prusse la Varmie et la ville d'Elbląg (Elbing) ⁵⁸.

Les hommes politiques polonais, même les plus éminents, semblent négliger sciemment le problème des territoires occidentaux. C'est ainsi que Stanislas Leszczyński, par exemple, était tout décidé à céder au roi de Prusse son patrimoine héréditaire de Leszno afin de permettre à ce souverain un passage plus

⁵⁴ Piwarski, *Dzieje Prus Wschodnich...* [L'histoire de la Prusse Orientale...], p. 202—207. Le même auteur traite la question de la Silésie dans la politique du roi Sobieski dans son étude: *Pomysły odzyskania Śląska za Jana III Sobieskiego* [Les projets d'une récupération de la Silésie au temps du roi Jean III Sobieski], Katowice 1938.

⁵⁵ W. Konopczyński, *Dzieje Polski nowożytnej* [Histoire de la Pologne des temps modernes], vol. II, Warszawa 1936, p. 150—151.

⁵⁶ W. D. Koroluk, *Polska i Rosja a wojna północna* [La Pologne et la Russie en face de la Guerre Septentrionale], Warszawa 1954, p. 218, 311.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 204.

⁵⁸ Backman, *op. cit.*, p. 38.

facile vers la Silésie ⁵⁹. Cependant, malgré cette tournure défavorable des esprits et des événements, l'idée de revendiquer les provinces perdues à l'ouest subsiste et continue à se manifester parfois en politique.

Ainsi Auguste II de Saxe (August Sas) encore avant son couronnement avait fait de vagues promesses aux Polonais concernant la Silésie. Au cours de son règne il élaborait plusieurs fois des projets d'occuper une partie ou la totalité de cette province afin de pouvoir communiquer directement entre la Saxe et la Pologne ⁶⁰. C'est pourquoi, lorsqu'en 1700 la cour de Versailles fut informée de ces projets, elle offrit à Auguste II l'appui de la France dans l'occupation de la Silésie. Le roi de Pologne devait, en retour, renoncer à faire la guerre pour reprendre la Livonie ⁶¹. Quelque temps après, la diplomatie française, cherchant à dédommager le roi Leszczyński, lui propose de nouveau la Silésie ⁶². Un projet encore plus curieux fut avancé par les insurgés hongrois en 1705. Ceux-ci avaient envoyé tout d'abord chez les Suédois leur représentant, Raday, chargé de préparer une alliance entre la Hongrie, la Suède et la Pologne et de négocier une occupation militaire de la Silésie par les forces des trois pays. Au cas où les Suédois n'auraient pas été d'accord, Raday devait persuader Leszczyński d'agir par ses propres moyens contre la Silésie. Parmi les arguments mis en avant par les Hongrois en faveur de ce projet figurait, en bonne place, celui de l'impopularité de l'empereur d'Autriche qui s'efforçait de convertir au catholicisme les Silésiens protestants et qui avait ainsi créé un fort courant d'opposition dans cette province ⁶³. D'autre part, les relations économiques toujours très vives entre la Silésie et la Pologne rappelaient à chaque instant aux Polonais l'existence de cette province naguère une des plus florissantes du Royaume ⁶⁴.

On pourrait ainsi multiplier les exemples témoignant d'une présence constante de la question des territoires occidentaux dans la politique polonaise de cette époque. Ainsi, Auguste II avait eu l'idée, favorablement accueillie en France en 1704, d'acheter l'accord des Suédois pour son maintien sur le trône de Pologne en dédommageant Leszczyński en Prusse Orientale, après que cette province ait été conquise par les armées d'Auguste II et de Stanislas Leszczyński.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 233.

⁶⁰ A propos des propositions et des promesses d'Auguste II, encore avant son élection au trône de Pologne, voir J. Gierowski, *Dzieje Wrocławia do roku 1807* [*L'histoire de Wrocław jusqu'à 1807*], Warszawa 1958, p. 486. Au cours des colloques pendant la réunion de la Société des Amateurs d'Histoire à Varsovie le 9 avril 1960, le professeur E. Rostworowski a également attiré l'attention sur les efforts constants d'Auguste II en vue de récupérer la totalité ou une partie de la Silésie.

⁶¹ Koroluk, *op. cit.*, p. 187.

⁶² Backman, *op. cit.*, p. 336.

⁶³ *Ibidem*, p. 340—341.

⁶⁴ J. Gierowski, *Z dziejów handlu Wrocławia z Polską w dobie saskiej* [*Pages d'histoire des relations commerciales de la ville de Wrocław avec la Pologne au temps des règnes de la dynastie saxonne*], «Sobótka», vol. IV, 1949, p. 192.

Ce dernier aurait évidemment eu le titre de duc de la Prusse ⁶⁵. Certaines traces témoignent également que les Polonais étaient prêts à porter la guerre contre la Suède jusque dans la région de Szczecin en 1710, c'est-à-dire dans une province qu'on aurait pu croire complètement oubliée de nos compatriotes de l'époque ⁶⁶.

A mesure que la position des rois de la dynastie de Saxe sur le trône de Pologne devenait de plus en plus solide, l'attitude des politiques polonais envers le problème des territoires occidentaux dépendait de plus en plus du fait s'ils étaient partisans d'une alliance soit avec la Russie, soit avec la Prusse. Or, cette dernière avait acquis une certaine popularité parmi la noblesse polonaise du fait que, durant l'avant-dernier interrègne, la cour de Potsdam n'était pas intervenue directement dans les affaires polonaises. Ajoutons à cela que cette même noblesse s'était prise depuis quelque temps d'une certaine sympathie à l'égard de l'empereur d'Autriche en tant que représentant d'un État catholique. Ceci dit, il est assez facile à imaginer pourquoi la politique polonaise n'avait que peu de chances de gagner quoi que ce soit à l'ouest, ou même d'entreprendre une action tant soit peu sérieuse en vue d'un retour des territoires occidentaux.

C'est, sans doute, ce qui explique pourquoi l'annexion soudaine de la Silésie en 1740/41 par Frédéric II n'ait pas provoqué en Pologne la réaction qu'on en pouvait attendre. La noblesse, dans sa grande majorité restait indifférente. Quant aux grands seigneurs d'orientation plus ou moins pro-prussienne, ils continuaient à assurer Frédéric II de leur attachement. Ainsi, Joseph Potocki, grand connétable du royaume, écrivait en juin 1741: «Nous n'entraverons jamais les succès de Votre Majesté en Silésie ou dans quelque part que ce soit» ⁶⁷. Pourtant on observe également des signes qui témoignent d'une plus juste appréciation de la situation. Il est vrai que des pamphlets et des libelles comme les *Litterae nobilis Poloni* avaient pu être soit écrites, soit inspirées par Vienne. On ne peut cependant passer sous silence l'attitude de certains sénateurs importants comme Stanislas Poniatowski, palatin de Masovie. Ce dernier, séjournant alors en France, avertissait à plusieurs reprises le cardinal Fleury des dangers que présente pour la France et la Pologne la politique du roi de Prusse ⁶⁸. Le même état d'esprit animait Łubieński, secrétaire du royaume.

Il est bon de souligner qu'à cette époque, malgré une régression générale de l'esprit politique chez la noblesse et la vague d'obscurantisme qui avait alors envahi la société polonaise, on continuait à considérer la Silésie comme un territoire polonais. Ainsi, au temps des guerres russo-suédoises du début du siècle,

⁶⁵ Backman, *op. cit.*, p. 320.

⁶⁶ J. Gierowski, *Między saskim absolutyzmem a złotą wolnością [Entre l'absolutisme des rois de Pologne de la dynastie de Saxe et la liberté dorée de la noblesse]*, Wrocław 1953, p. 94.

⁶⁷ M. Skibiński, *Europa i Polska w dobie wojny o sukcesję austriacką w latach 1740—1745 [L'Europe et la Pologne au temps de la guerre de Succession d'Autriche de 1740 à 1745]*, vol. I, p. 189.

⁶⁸ *Ibidem*, p. 195.

un gentilhomme campagnard de la région de Cracovie, rappelle, dans ses mémoires que la Silésie appartenait jadis à la Pologne et cite l'historien Łubieński: *meminisse autem deberent Silesii unde excederint et cuius membra essent*⁶⁹. Un ouvrage politique intéressant, paru en 1745, fait allusion à cette province par ces mots: «Notre Silésie»⁷⁰. Treize ans plus tard à la réunion de la Diète de 1758, Wyszopolski, député de Kiev, en énumérant les provinces qui avaient été arrachées jadis à la Pologne, nomme la Prusse et la Silésie⁷¹.

Constatons également que, au XVIII^e siècle, ce furent surtout les États voisins de la Pologne qui s'occupaient du problème de nos territoires occidentaux et qui, de temps en temps, prenaient l'initiative de concéder à la Pologne telle ou telle province du nord ou de l'ouest en échange de certains avantages ou services rendus. Dans ces cas on ne peut qu'étudier l'attitude des différends politiques polonais à l'égard de ces propositions. Les premières tentatives dans cette direction furent faites par la cour de Vienne, qui essaya d'intéresser la Pologne à la conquête de la Prusse Ducale en rappelant les campagnes de Gosiewski au temps de la Seconde Guerre contre les Suédois. Ces projets ne furent cependant pas retenus par les hommes d'État polonais⁷².

Des plans du même genre, mais ayant beaucoup plus de chances de succès, furent élaborés par les dirigeants de la politique britannique. Après la conquête de la Silésie par Frédéric II, l'Angleterre va proposer, en 1743, l'organisation d'une coalition anti-prussienne ayant pour fin dernière le démembrement de la Prusse. La Pologne, qui devait y participer, aurait reçu la Prusse Ducale comme prix de son concours⁷³. Ce n'est qu'en 1745 qu'un pacte d'alliance fut conclu entre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche et la Saxe. Cet accord promettait à l'électeur de Saxe, qui était également roi de Pologne, des avantages sous forme de certains territoires de l'ouest qui avaient jadis appartenus à la Pologne. Cette dernière était également invitée à se joindre à cette coalition et, pour prix de sa participation, on lui promettait la Prusse Ducale. Soulignons qu'à certaines de ces négociations la Pologne était représentée par A. Załuski, le futur évêque de Cracovie⁷⁴.

Finalement, tous ces beaux projets n'eurent pas de suite et la Pologne renonça à participer à cette coalition.

C'est en Russie que naissent alors des conceptions politiques dont les chances

⁶⁹ K. Dobiński, *Kronika r. 1703* [Chronique de l'année 1703], dans: *Rzeczpospolita w dobie upadku 1700—1740* [La Pologne au temps de sa décadence 1700—1740], choix de sources rédigé par J. Gierowski, Wrocław 1955, p. 228.

⁷⁰ Skibiński, *op. cit.*, vol. II, p. 543.

⁷¹ W. Konopczyński, *Diariusze sejmowe z wieku XVIII* [Comptes rendus des Diètes du XVIII^e siècle], vol. III: *Diariusze z sejmów z lat 1750, 1752, 1754 i 1758* [Comptes rendus des Diètes des années 1750, 1752, 1754 et 1758], Warszawa 1937, p. 270.

⁷² Skibiński, *op. cit.*, vol. I, p. 225.

⁷³ *Ibidem*, vol. I, p. 318.

⁷⁴ *Ibidem*, vol. I, p. 755—756.

de réalisation étaient beaucoup plus sérieuses. Il est vrai que les grandes lignes de la politique étrangère russe ne furent fixées que très tard. Ainsi, au début de la guerre de Silésie, en décembre 1740, la Russie avait conclu une alliance avec la Prusse. Ce n'est qu'au moment de la montée au pouvoir du chancelier Alexiey Petrovitch Bestoujev Rioumine (Aleksej Petrovič Bestužev Riumin) que la politique anti-prussienne finit par triompher à la cour de Saint-Pétersbourg. Bestoujev s'était aperçu avec une perspicacité admirable que le seul État qui puisse menacer la Russie de la rejeter vers l'est était le Royaume de Prusse de Frédéric II. C'est pourquoi il voyait en Frédéric II l'ennemi numéro un de son pays. Il est difficile de savoir avec certitude si Bestoujev suivit les conseils des politiques anglais ou saxons, toujours est-il qu'en automne 1744 le chancelier russe se mit à étudier un plan de campagne contre la Prusse. Aux termes d'une guerre victorieuse contre Frédéric II, la Russie devait occuper la Prusse Ducale pour la céder ensuite à la Pologne en échange de certains territoires de Biélorussie et d'Ukraine ⁷⁵.

Ainsi, après près d'un siècle, on assiste à une reprise de l'idée conçue naguère par les diplomates polonais et russes. Mais, cette fois, ce projet avait revêtu des formes concrètes d'un échange de territoires et d'un règlement valable des litiges territoriaux. Étant donné les plans des politiciens anglais, auxquels nous avons fait allusion ci-dessus, cette conception avait été favorablement accueillie par les autres ennemis de la Prusse. On peut croire que la réalisation du projet Bestoujev devait être proche et aurait certainement changé la situation dans cette partie de l'Europe si Frédéric n'avait pas devancé ses ennemis en signant, en décembre 1745, la paix avec l'Autriche fatiguée et épuisée par cette longue guerre.

Cependant le projet russe, une fois élaboré, ne fut pas oublié. Au temps de la Guerre de Sept Ans, le plan Bestoujev fut tiré des archives et soumis, en mars 1756, à l'approbation des hommes d'État russes les plus éminents. Au cours de cette séance, les dirigeants de la politique russe décidèrent de conclure une alliance avec l'Autriche et de déclarer la guerre à la Prusse. L'armée russe devait attaquer la Prusse Ducale et l'occuper. En échange de l'accord de la Pologne pour la marche des troupes russes à travers son territoire, elle devait recevoir la Prusse Ducale. Ayant recouvré cette province, la Pologne aurait alors renoncé à la Courlande au profit de la Russie et donné son accord à des rectifications de sa frontière orientale qui auraient, une fois pour toutes, mis un terme aux conflits territoriaux entre les deux pays ⁷⁶.

⁷⁵ *Ibidem*, p. 701, ainsi que la critique de ce livre faite par W. Konopczyński dans: «Kwartalnik Historyczny», vol. XXVIII, 1914, p. 241, où figure la rectification.

⁷⁶ W. Konopczyński, *Polska w dobie wojny siedmioletniej [La Pologne au temps de la Guerre de Sept Ans]*, Kraków 1909, première partie, p. 95. Konopczyński y cite Solovev, *Istorija Rossiji*, livre 5, vol. 24, p. 903—904. Le compte rendu résumé par Sol'ovev a été publié dans l'ouvrage rédigé sous la direction de N. M. Korobkov, *Semiletnaja vojna, Materialy o dejstviach russkoj armii i flota v 1756—1762 g.*, Moskva 1948, p. 25—27.

En 1756, le comte Esterhazy, ambassadeur autrichien à Saint-Pétersbourg, envoyait à Vienne le projet d'un tel traité. Après quelques hésitations, Marie-Thérèse donna son accord à ce que la Pologne reçoive la Prusse Ducale mais seulement à titre de fief⁷⁷. Par contre la France s'opposa d'une façon résolue à ce projet.

L'attitude de la France avait-elle influencé la cour de Saint-Pétersbourg ou peut-être faut-il chercher d'autres raisons, toujours est-il que les politiques russes cessèrent bientôt de considérer ce plan avec le même intérêt qu'au début. Encore en 1759 le gouvernement du tsar informait la cour de Versailles de son désir de soutenir ce projet d'alliance mais, peu après il fut abandonné. L'année suivante la France fut officiellement avertie de son abandon par Saint-Pétersbourg⁷⁸.

Il s'agit de savoir dans quelle mesure la Pologne était-elle informée de ces projets et si elle avait donné son accord. Malheureusement on ne peut rien trouver à ce sujet ni dans les études relatives à cette époque, ni dans les publications de sources parues dernièrement. Nous sommes donc condamnés à des suppositions. Il est cependant vraisemblable que la Russie ait informé de ses intentions sinon la cour de Varsovie, du moins certains de ses partisans parmi les grands seigneurs polonais, et en premier lieu, la famille puissante des Czartoryski. Quoi qu'il en fût, une chose semble bien certaine, c'est que, avant 1764, aucune conception nouvelle ne fut avancée concernant les territoires occidentaux de la Pologne.

En tirant une conclusion de ces considérations historiques, on ne peut s'empêcher de répéter que la Pologne s'était alors intéressée bien plus au problème des terres de l'est qu'à ses anciennes provinces occidentales. D'autre part, cependant, les quelques faits et précisions que nous venons de rapporter — et nous sommes persuadés qu'il en existe bien plus — témoignent également d'un souci constant et vif des territoires occidentaux. En suivant les divers développements du problème à travers l'histoire, on se rend compte que cette question des territoires occidentaux est facilement discernable dans la trame de la politique polonaise. Qu'elle apparaisse à la surface ou qu'elle demeure apparemment oubliée, elle reste pourtant toujours présente dans la mémoire et les sentiments patriotiques des Polonais.

(Traduit par Alexander Wolowski)

⁷⁷ *Preussische und Österreichische Acten z. Vorgeschichte d. siebenjährigen Krieges*, éd. G. B. Volz u. G. Küntzel, Leipzig 1889, dans: *Publikationen a. d. Preussischen Staatsarchiven*, vol. LXXIV, p. 321—322.

⁷⁸ A. Vandal, *Louis XV et Elisabeth de Russie*, Paris 1882, p. 363 et 390.